

[Texte]

Mr. Belsher: Have you any suggestions as to where we would take the money from?

Ms Lorna Young: Well, I think the Monica Townson and the Katie Cooke, have all kinds of recommendations in there. And I think all it needs is for people to realize that day care is a universal problem and that the money would have to come as a priority in the government.

Mr. Belsher: Thank you very much, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you very much. Did you have a quick question, Mr. Nicholson?

Mr. Nicholson: You may find this somewhat similar to my comments. I might make this suggestion to you. I am always very interested to hear what business taxes are like in P.E.I. They almost sound confiscatory here, according to your comments on the second page. It would seem to me—and you might possibly discuss this with an accountant—that in all tax systems I know of, money that is invested into new equipment is not taken in, in terms of taxes. And if what happens is, as you say, at the end of the year they take whatever you make, then you might consider passing that out as income to your employees. But that is just a suggestion. As to where the money comes from, if P.E.I. is confiscating what private day cares are making at the end of the year, that perhaps is money that should somehow—either through your accountant or perhaps a change in government policies to see that it gets invested back into the day care. That would seem to be a lot more productive. That is the only comment I have, Madam Chairman.

Ms Lorna Young: I am just going to comment on his comment. The reason I put that down is that the end of the year it is added on to the operator's expense, on to my salary at the end of the year, which I have not taken any deductions from at all. There is a certain amount of money and I could, I suppose, invest it in all kinds of things, which I did. But at the end it is still added onto your salary and you are still getting deductions on it.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

• 1050

The Chairman: Could the witnesses from *La Société Saint-Thomas d'Aquin* please come forward?

Madame Aucoin.

Mme Colette Aucoin (agent provincial en éducation, Société Saint-Thomas d'Aquin): M^{me} Thérèse Beaudoin fera la déclaration, puis je répondrai aux questions avec elle.

Mme Thérèse Beaudoin (Société Saint-Thomas d'Aquin): Bonjour.

[Traduction]

les fonds existent et ils pourraient être bien mieux utilisés s'ils servaient aux garderies.

M. Belsher: D'après vous, où pourrions-nous prendre cet argent?

Mme Lorna Young: Eh bien, je pense que le rapport de Monica Townson et de Katie Cooke renferme toutes sortes de recommandations à ce sujet. À mon avis, les gens doivent comprendre que les services de garderie sont un problème universel et que le gouvernement devrait accorder une priorité au financement de ces services.

M. Belsher: Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup. Monsieur Nicholson, une brève question?

M. Nicholson: Vous allez sans doute penser que je me répète quelque peu. J'aimerais vous faire une suggestion. J'ai toujours aimé discuter des taxes commerciales à l'Île-du-Prince-Édouard. D'après vos remarques à la seconde page, on dirait qu'il s'agit d'une confiscation pure et simple. Il me semble—you pourriez peut-être en discuter avec un comptable—que dans tous les systèmes fiscaux que je connais, l'argent investi dans du nouveau matériel n'est pas inclus dans le revenu imposable. Ici, comme vous dites, à la fin de l'année vous êtes obligés de donner vos bénéfices au gouvernement, vous pourriez peut-être envisager de les inscrire comme étant le revenu de vos employés. Mais ce n'est qu'une idée. Quant à la source de cet argent, si à la fin de l'année, l'Île-du-Prince-Édouard confisque effectivement les bénéfices des services privés de garderie, il faudrait peut-être que cet argent soit réinvesti d'une façon ou d'une autre dans la garderie—que ce soit avec l'aide d'un comptable ou à la suite d'un changement de politique gouvernementale. À mon avis, ce serait bien plus productif. C'est tout ce que je voulais dire, madame la présidente.

Mme Lorna Young: J'aimerais répondre aux remarques du député. Si j'ai fait ces commentaires, c'est qu'à la fin de l'année, les bénéfices sont ajoutés au salaire de l'exploitant, c'est-à-dire mon salaire, alors que je n'ai opéré aucune déduction là-dessus. Ces bénéfices représentent une certaine somme et je suppose que je pourrais les investir dans toutes sortes de choses; c'est d'ailleurs ce que j'ai fait. Mais au bout du compte, c'est quand même ajouté à mon salaire et je suis quand même imposée.

La présidente: Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

La présidente: Les témoins de la Société Saint-Thomas d'Aquin pourraient-ils venir à la table, s'il vous plaît?

Mrs. Aucoin.

Mrs. Colette Aucoin (Provincial Education Officer, Saint Thomas Aquinas Society): Mrs. Thérèse Beaudoin will make a statement, after which we will both answer your questions.

Mrs. Thérèse Beaudoin (Saint Thomas Aquinas Society:) Good morning.